

Madame La présidente,
Chers collègues

Je profite des propos de ma collègue Madame Guglielmi, pour rappeler l'action N°3 du « Soutien au développement des énergies renouvelables ». Cette action s'intitule « Favoriser l'investissement citoyen ».

Dans ce cadre, nous formulons la proposition d'expérimenter la mise en place d'un budget participatif, à l'échelle du département.

Ce dispositif innovant possède de nombreuses vertus.

Tout d'abord, il permettrait de redonner une lisibilité sur les prérogatives du conseil départemental, ainsi que sur le périmètre de chaque canton. Ce serait donc un excellent exercice de pédagogie auprès des citoyens qui sont, dans l'ensemble (et nous l'avons souvent vérifié en le déplorant), très éloigné de l'institution que nous représentons.

Par ailleurs, nous avons très vite oublié le très faible taux de participation des élections du mois de juin dernier qui je vous le rappelle tournait autour de 30 %.

Oui, il faut le reformuler : 30% de participation !

La situation sanitaire n'explique pas tout.

Des réponses sont nécessaires. Associer davantage les citoyens semble un impératif.

Et la proposition de la mise en place d'un budget participatif pourrait être une de ses réponses. Évidemment ce ne sera pas la baguette magique pour résoudre tous les problèmes. Mais, il s'agit, à minima, de davantage prendre en compte l'avis des citoyens, et montrer que l'on peut redonner confiance en l'action politique, surtout chez les abstentionnistes et tous ceux qui sont dans la défiance vis-à-vis du politique en général.

Mes collègues de la minorité m'ont rappelé qu'un travail avait déjà été engagé sur la citoyenneté dans le précédent mandat avec un groupe de travail spécifique.

En fait depuis la pandémie, ce groupe ne s'est plus réuni. Cela dure depuis deux ans maintenant. Pourquoi ne pas réactiver ce groupe citoyenneté, et dans ce cadre parler du budget participatif ?

De nombreux départements ont déjà mis en place ce dispositif innovant de participation des habitants. Nous pourrions partir de leur expertise.

Je vous remercie de votre écoute.

	Actions	Avancement en 2021	Perspectives 2022
 Soutien au développement des énergies renouvelables	3 - Favoriser l'investissement citoyen dans la production d'énergies renouvelables	Intégration des citoyens (collectif PEPS) au projet de la centrale solaire au sol à Montreuil-Bellay de la SEM Alter Energies <i>[Pour mémoire : l'implication des citoyens figure comme objectif dans le pacte d'actionnaires de la SEM AE (article 5) ; en 2019-2020 : participation de la SEM AE dans le financement du parc éolien citoyen de l'Hyrôme dans les Mauges]</i> Accueil du Conseil d'administration de l'association RECIT (Réseau des énergies citoyennes en Pays de la Loire) en sept 2021	Elaboration d'une Charte départementale sur le développement de projets citoyens et territoriaux pour le Maine-et-Loire* <i>*Avec RECIT, SIEM, SEM Alter Energies, SEM Mauges Energies, ADEME, Énergie Citoyenne Loire et Mauges, Enercoop Pays de la Loire, Atout Vent en Chemillois</i> Adhésion à l'association RECIT et participation aux activités du réseau (rencontre avec des porteurs de projets citoyens, formation...)

